




**Des conférences
thématiques
adaptées aux
objectifs de vos
collaborateurs**

Afin d'accompagner et de conseiller vos collaborateurs, nous vous proposons des Conférences sur différentes thématiques patrimoniales ou d'actualité.

Ces conférences s'adressent à l'ensemble de vos collaborateurs et donnent à réfléchir sur leur situation personnelle, familiale ainsi que sur leurs projets.

Un Conseiller CCF sera ensuite à leur disposition pour réaliser un bilan personnalisé lors d'un entretien patrimonial afin de s'assurer de l'alignement de leur organisation patrimoniale et financière avec leurs objectifs. Il pourra également déterminer le profil investisseur et la sensibilité au risque, de votre collaborateur, afin de lui indiquer, en fonction de son projet, de son horizon et de ses préférences en matière de durabilité, les services et produits adaptés à sa situation.

Notre conseiller lui fera bénéficier d'une approche professionnelle et personnalisée, au plus près de son profil, de ses objectifs, de ses besoins et de ceux de sa famille. Afin de lui permettre de profiter des meilleures opportunités, il peut être amené à solliciter l'Ingénierie Patrimoniale du CCF.



Nos conférences thématiques

DIVERSIFIER SON PATRIMOINE FINANCIER ET IMMOBILIER CETTE ANNÉE

Cette conférence aborde les sujets suivants : les enveloppes de diversification du patrimoine financier (PEA, assurance-vie...), et une seconde partie sur l'investissement immobilier (nu ou meublé) avec un point d'actualité sur la fiscalité du patrimoine.

FAMILLE ET PATRIMOINE

Cette conférence aborde les sujets suivants : points sur les régimes matrimoniaux, protection du conjoint, stratégies civiles de protection, enveloppe assurance-vie avec la pertinence des clauses bénéficiaires, la constitution du patrimoine du couple (financier) et les événements de la vie (divorce et décès du conjoint).

ANTICIPER SA RETRAITE

Comment optimiser ma préparation à la retraite en fonction de ma situation personnelle et professionnelle.

- Comprendre le fonctionnement de mes régimes de retraite obligatoire
- Fonctionnement de la réversion
- Les rachats de trimestre
- La retraite progressive et le cumul emploi retraite
- Les dispositifs collectifs et individuels permettant d'améliorer sa retraite
- Zoom sur le PERin

MA FAMILLE EST-ELLE SUFFISAMMENT PROTÉGÉE EN CAS DE SUCCESSION ?

- Les différents régimes de mariage et leur conséquences patrimoniales, le Pacs
- Les familles recomposées, enfant(s) d'un premier lit
- Comprendre le niveau de protection d'un régime de prévoyance collectif ou individuel
- La nécessaire bonne rédaction d'une clause bénéficiaire en assurance-vie ou assurance décès
- L'intérêt d'une clause démembrée en assurance-vie

Comment souscrire ou en savoir plus ?

Appelez ou prenez RDV avec votre conseiller CCF

Contactez le Centre de Relations Clients : **01 55 69 74 74**

Composez le **+33 1 55 69 74 74** depuis l'étranger (coût variable selon opérateurs)

Du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 9h à 17h30.

Pour les jours fériés, les horaires d'ouverture sont de 9h à 17h30.

Sauf exception, les jours fériés qui tombent en semaine (lundi à vendredi) sont travaillés, mis à part le 1^{er} janvier, le Lundi de Pâques, le 1^{er} mai, le 8 mai et le 25 décembre.

Connectez-vous sur [ccf.fr](https://www.ccf.fr)

 @ccf_banque  CCF Banque  ccf.banque

CCF

S.A. au capital de 147 000 001 €, agréée en qualité d'établissement de crédit et de prestataire de services d'investissement, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 315 769 257 - Siège social : 103 rue de Grenelle - 75007 Paris. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 030 182 (www.orias.fr).

Document non contractuel à caractère promotionnel
Publié par le CCF : 04.2026 - Réf. : 26.026

PEEC/10-3-1-1665

